

BAREME DES SANCTIONS

Les sanctions internes et externes sont cumulables

| Type de Cas | Sanctions IMMEDIATE en Interne (COMB) | Sanctions en Externe (applicable selon les règles de la Fédération Française) |
|--|---|--|
| Cas 1 Mauvais comportement (retards constant, perturbation d'un groupe, etc....) | Interdiction de s'entraîner pendant 1 mois avec lettre aux parents pour les mineurs Demande d'une lettre d'excuse à l'attention des dirigeants sportifs Si récidive => plus de licence | •Aucune |
| Cas 2 Injures (grossièreté, racisme, sexisme etc....) | Demande d'une lettre d'excuse auprès de la (les) personne(s) injuriée(s) =>si OUI alors revient à l'entraînement avec XXX € d'amendes (équivalent à un carton jaune par exemple) =>si NON, plus de licence Lettre aux parents pour les mineurs Si récidive => plus de licence | Carton jaune ou rouge Amende Match(s) de suspension |
| Cas 3 Violence volontaire (verbale ou physique) | Demande d'une lettre d'excuse auprès de la (les) personne(s) violentée(s) =>si OUI alors revient à l'entraînement avec XXX€ d'amendes (équivalent à un carton rouge par exemple) =>si NON, plus de licence Suspension d'un match en plus de la FF Lettre aux parents pour les mineurs Si récidive => plus de licence | Carton jaune ou rouge Amende Match(s) de suspension |
| Cas 4 Violence volontaire avec intention de nuire à autrui (utilisation d'une arme, etc....) | Exclusion immédiate du COMB Plus le droit de prendre une licence dans toutes les sections du COMB Lettre aux parents pour les mineurs Doit payer le montant d'un carton rouge | Carton jaune ou rouge Amende Match(s) de suspension Passage en commission disciplinaire |
| Cas 5 Non respect du code d'éthique, du règlement intérieur et des statuts du club Atteintes aux intérêts moraux et/ou matériel de l'association | Exclusion temporaire ou permanente | |
| Cas 6 Dispense d'enseignement ou de cours sans autorisation sur les installations sportives mises à la disposition du COMB par la municipalité | Exclusion définitive du COMB | |

1. La lettre aux parents doit être envoyée avec accusé de réception; 2. La lettre d'excuse sera affichée dans les lieux d'entraînement; 3. L'amende doit être payée entièrement avant que le joueur reprenne les entraînements ; 4. La suspension des matchs touche toutes les catégories (championnat, coupe, etc....); 5. Plus de licence veut dire que le joueur et/ou dirigeant ne peut plus pratiquer son sport (et/ou diriger) ou aucun autre sport au COMB jusqu'à la fin de la saison. Il pourra reprendre une licence la saison d'après; 6. Exclusion veut dire que la personne sanctionnée ne peut plus être joueur, dirigeant, salarié du COMB pour une période indéterminée.